FACTEURS DE SUBJECTIVIE DE L'EVALUATION DES APPRENTISSAGES

LAMBA MARTY
Ecole Normale Supérieure de N'Djaména
lambamarty@gmail.com
NGUEABAYE ADOUMNGAR
Ecole Normale Supérieure de N'Djaména
ngueabayeadoumngar@gmai.com

Résumé

Cette étude porte sur la subjectivité dans l'évaluation des apprentissages au Lycée de Walia 2 à N'Djaména. Elle est justifiée par la nécessité de garantir une évaluation plus juste et équitable. L'objectif est d'analyser les facteurs influençant cette subjectivité. L'étude s'appuie sur les théories de l'évaluation en sciences de l'éducation, notamment les travaux de Perrenoud et Hadji. Une approche qualitative a été adoptée, combinant recherche documentaire et entretiens semi-directifs auprès de 15 enseignants. Les résultats montrent que le tempérament de l'enseignant, les outils d'évaluation et la pression institutionnelle influencent fortement la notation. Enfin, il est recommandé de clarifier les critères, harmoniser les pratiques et renforcer la formation des enseignants pour améliorer la fiabilité de l'évaluation.
***Mots** : Facteurs, subjectivité et évaluation des apprentissages*

Abstract

This study focuses on subjectivity in the assessment of learning at Walia 2 High School in N'Djamena. It is justified by the need to ensure fairer and more equitable assessment practices. The main objective is to analyze the factors influencing this subjectivity. The study is grounded in educational assessment theories, particularly the work of Perrenoud and Hadji. A qualitative approach was adopted, combining documentary research and semi-structured interviews with 15 teachers. The findings show that teachers' temperament, assessment tools, and institutional pressure strongly influence grading practices. Finally, it is recommended to clarify assessment criteria, harmonize practices, and strengthen teacher training in order to improve the reliability of assessment.
***Keywords**: factors, subjectivity, learning assessment*

Introduction

L'évaluation des apprentissages occupe une place fondamentale dans les systèmes éducatifs contemporains. Elle constitue un outil essentiel de mesure des acquis scolaires, de régulation pédagogique et d'aide à la décision dans les parcours des apprenants. Selon Hadji (2012), l'évaluation peut être définie comme un processus de collecte, d'analyse et d'interprétation d'informations visant à porter un jugement sur les apprentissages réalisés. Elle ne se limite donc pas à la simple attribution de notes, mais participe également à l'amélioration des enseignements et des apprentissages.

Dans les approches contemporaines des sciences de l'éducation, l'évaluation est considérée comme un processus complexe mobilisant à la fois des dimensions techniques, pédagogiques, psychologiques et sociales. Black et Wiliam (2009) soulignent notamment que l'évaluation joue un rôle central dans la régulation des apprentissages lorsqu'elle est utilisée comme outil de rétroaction et d'accompagnement pédagogique. De même, Allal et Mottier Lopez (2005) montrent que l'évaluation s'inscrit dans des interactions sociales où interviennent des jugements professionnels, des normes institutionnelles et des représentations des acteurs éducatifs.

Cependant, malgré les efforts de standardisation des pratiques évaluatives, plusieurs recherches montrent que l'évaluation scolaire reste fortement influencée par des facteurs de subjectivité. Comme le souligne Perrenoud (1998), l'acte d'évaluer ne consiste pas uniquement à mesurer des performances objectives, mais implique également des interprétations fondées sur les représentations, les valeurs et les expériences professionnelles des enseignants. L'évaluation mobilise ainsi un jugement humain qui peut varier selon les contextes et les individus.

Les travaux en docimologie, discipline consacrée à l'étude scientifique des examens et des notations, ont largement mis en évidence les limites de l'objectivité dans les pratiques évaluatives. Déjà, Piéron (1963) démontrait que plusieurs correcteurs

attribuent des notes différentes à une même copie. Plus récemment, Merle (2018) souligne que les biais évaluatifs demeurent présents dans de nombreux systèmes éducatifs malgré les dispositifs de normalisation mis en place.

Parmi les facteurs de subjectivité identifiés dans la littérature scientifique figure le tempérament de l'enseignant. La rigueur, l'indulgence, l'état émotionnel ou encore les attentes construites vis-à-vis des élèves influencent souvent les décisions de notation. Selon De Ketele (2010), les enseignants développent des logiques personnelles d'évaluation qui peuvent produire des écarts significatifs dans l'appréciation des performances scolaires. Les recherches de Brookhart (2013) montrent également que les croyances pédagogiques des enseignants influencent directement leurs jugements évaluatifs.

Par ailleurs, les outils et critères d'évaluation constituent eux aussi des sources potentielles de subjectivité. Lorsque les critères sont imprécis ou insuffisamment explicités, les enseignants disposent d'une large marge d'interprétation dans la correction. Pour Sadler (2009), la qualité d'une évaluation dépend fortement de la clarté des critères et de leur appropriation par les évaluateurs. Une absence d'harmonisation des pratiques peut ainsi entraîner des inégalités de traitement entre les apprenants.

En outre, plusieurs recherches récentes mettent en évidence l'influence des contextes institutionnels sur les pratiques évaluatives. Les exigences administratives, les objectifs de performance scolaire et les taux de réussite attendus peuvent exercer une pression sur les enseignants. André Antibi (2003), à travers le concept de « constante macabre », montre que les systèmes éducatifs produisent parfois artificiellement des écarts de réussite afin de maintenir une logique de sélection scolaire. Dans le même sens, Felouzis (2014) souligne que les politiques éducatives contemporaines favorisent souvent une culture de performance susceptible d'influencer les pratiques de notation.

Ces différentes dimensions montrent que l'évaluation scolaire ne relève pas uniquement d'une opération technique, mais constitue

également un phénomène social et humain marqué par des interactions complexes entre acteurs, normes et contextes institutionnels. Dès lors, la question de l'équité et de la fiabilité de l'évaluation devient un enjeu majeur pour les systèmes éducatifs. Une évaluation influencée par des facteurs subjectifs peut avoir des conséquences importantes sur la motivation des élèves, leur estime de soi, leur orientation scolaire et leur réussite académique.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente étude, qui porte sur les facteurs de subjectivité dans l'évaluation des apprentissages au secondaire. La problématique générale de la recherche est formulée comme suit : en quoi les facteurs de subjectivité influencent-ils l'évaluation des apprentissages ?

À partir de cette interrogation centrale, plusieurs questions spécifiques orientent l'analyse :

En quoi le tempérament de l'enseignant influence-t-il l'évaluation des apprentissages ?

En quoi les outils et critères d'évaluation influencent-ils la subjectivité de l'évaluation ?

En quoi la pression de la hiérarchie institutionnelle influence-t-elle les pratiques évaluatives ?

L'objectif général de cette étude est d'analyser l'influence des facteurs de subjectivité dans l'évaluation des apprentissages. Plus spécifiquement, il s'agit d'examiner le rôle du tempérament de l'enseignant dans les pratiques évaluatives ; d'analyser l'impact des outils et critères d'évaluation sur la subjectivité et d'étudier l'influence des pressions institutionnelles sur les décisions évaluatives.

Les hypothèses formulées sont les suivantes :

- le tempérament de l'enseignant influence significativement l'évaluation des apprentissages ;
- des critères d'évaluation insuffisamment définis renforcent la subjectivité ;
- la pression institutionnelle influence les pratiques de notation des enseignants.

Sur le plan méthodologique, cette étude adopte une approche qualitative combinant recherche documentaire et enquête de terrain. Des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de 15 enseignants du Lycée de Walia 2 afin de recueillir leurs perceptions et leurs expériences relatives aux pratiques évaluatives.
Enfin, cette recherche est structurée en trois parties. La première présente la méthodologie de l'étude. La deuxième expose les résultats obtenus à partir des données de terrain. La troisième propose une discussion des résultats à la lumière des approches théoriques et des travaux scientifiques portant sur l'évaluation des apprentissages et les mécanismes de subjectivité.
Ainsi, cette étude ambitionne de contribuer à une meilleure compréhension des biais et mécanismes de subjectivité dans l'évaluation scolaire afin de promouvoir des pratiques évaluatives plus transparentes, plus équitables et plus adaptées aux exigences de qualité éducative.

1. Méthodologie de la recherche

1.1. Approche méthodologique

La présente étude s'inscrit dans une démarche qualitative à visée compréhensive. Ce choix méthodologique se justifie par la volonté d'analyser les facteurs de subjectivité dans l'évaluation des apprentissages à partir des perceptions, des expériences et des pratiques des enseignants. Contrairement à une approche quantitative centrée sur la mesure statistique, la recherche qualitative permet de comprendre les significations que les acteurs attribuent à leurs pratiques professionnelles (Deslauriers, 1991).
Dans le cadre de cette étude, l'approche qualitative a été mobilisée afin d'explorer concrètement les mécanismes de subjectivité qui interviennent dans les pratiques évaluatives au sein du Lycée de Walia 2.

1.2. Cadre et terrain de l'étude

L'étude a été réalisée au Lycée de Walia 2, situé dans le 9e arrondissement de la ville de N'Djamena. Le choix de cet établissement repose sur plusieurs raisons la diversité des disciplines enseignées ; la présence d'enseignants ayant une expérience variée dans l'évaluation scolaire ; l'accessibilité du terrain pour la réalisation des entretiens et la possibilité d'obtenir des informations en lien direct avec les pratiques évaluatives au secondaire.

Le terrain d'étude a ainsi permis de recueillir des données concrètes sur les pratiques d'évaluation dans un contexte scolaire réel.

1.3. Population cible et sélection des participants

La population cible de cette recherche est constituée des enseignants du secondaire exerçant au Lycée de Walia 2. L'échantillon comprend 15 enseignants sélectionnés à l'aide d'un échantillonnage raisonné ou intentionnel. Ce type d'échantillonnage consiste à choisir des participants capables de fournir des informations pertinentes en relation avec l'objet de l'étude (Bardin, 2013).

Les critères de sélection des participants étaient les suivants être enseignant titulaire ou vacataire au secondaire ; avoir une expérience dans l'évaluation des élèves ; enseigner une discipline régulièrement évaluée et accepter volontairement de participer à l'étude.

Afin de diversifier les points de vue, les enseignants interrogés proviennent de plusieurs disciplines lettres ; sciences ; langues et sciences humaines.

Cette diversité a permis de comparer différentes pratiques évaluatives selon les matières enseignées.

1.4. Techniques et procédure de collecte des données

1.4.1. Recherche documentaire

La recherche documentaire a constitué la première étape de la collecte des données. Elle a consisté à consulter des ouvrages

spécialisés en sciences de l'éducation ; des articles scientifiques ; des mémoires et thèses et des documents portant sur l'évaluation scolaire et les biais évaluatifs.
Cette étape a permis de construire le cadre théorique de l'étude et d'identifier les principaux concepts liés à la subjectivité dans l'évaluation.

1.4.2. Entretiens semi-directifs

Les données de terrain ont été recueillies à travers des entretiens semi-directifs réalisés individuellement auprès des 15 enseignants sélectionnés.
Un guide d'entretien a été élaboré autour de trois axes principaux le tempérament de l'enseignant dans l'évaluation ; les outils et critères d'évaluation utilisés et l'influence de la hiérarchie institutionnelle sur les pratiques évaluatives.
Les entretiens se sont déroulés dans l'enceinte du Lycée de Walia 2, principalement dans les salles de réunion ou dans les bureaux des enseignants, afin de garantir un climat favorable aux échanges. Chaque entretien a duré entre 25 et 40 minutes selon la disponibilité des participants et la richesse des réponses fournies.
Avec l'accord des participants, les échanges ont été notés manuellement dans un carnet de terrain. Certaines réponses importantes ont été retranscrites immédiatement après les entretiens afin de préserver leur fidélité. Cette démarche a permis de recueillir des données qualitatives détaillées sur les perceptions et les pratiques des enseignants.

1.5. Traitement et analyse des données

Les données recueillies ont été analysées à l'aide de l'analyse de contenu thématique inspirée des travaux de Bardin (2013).
L'analyse s'est déroulée en plusieurs étapes :
a) Organisation des données
Les notes issues des entretiens ont d'abord été regroupées et classées selon les thèmes abordés dans le guide d'entretien.
b) Codification des informations

Les réponses des enseignants ont ensuite été codifiées afin d'identifier les idées récurrentes et les éléments communs dans les discours.

c) Construction des catégories d'analyse

Les données ont été regroupées autour de trois grandes catégories correspondant aux objectifs de recherche le tempérament de l'enseignant ; les outils et critères d'évaluation et la pression institutionnelle.

d) Interprétation des résultats

Enfin, les résultats obtenus ont été interprétés à la lumière des travaux théoriques portant sur l'évaluation scolaire et la subjectivité. Cette méthode a permis de confronter les données empiriques aux analyses développées dans la littérature scientifique.

1.6. Validité et crédibilité des données

Afin d'assurer la crédibilité de l'étude, plusieurs précautions méthodologiques ont été prises la diversification des profils des enseignants interrogés ; la confrontation des données de terrain avec la littérature scientifique ; l'utilisation d'un guide d'entretien commun pour tous les participants et la retranscription fidèle des réponses recueillies.

Ces éléments ont permis de renforcer la cohérence et la fiabilité des résultats obtenus.

1.7. Considérations éthiques

Les participants ont été informés des objectifs de la recherche avant les entretiens. Leur participation était volontaire et fondée sur le consentement libre.

L'anonymat des enseignants a été respecté tout au long de l'étude afin de garantir la confidentialité des informations recueillies.

1.8. Limites de l'étude

Cette étude présente certaines limites. D'une part, le nombre réduit de participants ne permet pas une généralisation statistique des résultats. D'autre part, les données reposent sur les déclarations des

enseignants, qui peuvent être influencées par leurs perceptions personnelles.
Cependant, l'objectif de cette recherche qualitative reste la compréhension approfondie des mécanismes de subjectivité dans les pratiques évaluatives plutôt que la généralisation quantitative des résultats.

2. Résultats de la recherche

2.1. Tempérament de l'enseignant dans l'évaluation des apprentissages

Les données recueillies auprès des 15 enseignants du Lycée de Walia 2 montrent que le tempérament de l'enseignant constitue un facteur important de subjectivité dans l'évaluation des apprentissages. Les résultats sont présentés autour de quatre sous-thèmes principaux : la rigueur personnelle, l'indulgence, l'état émotionnel et les représentations de l'élève.

2.1.1. Rigueur personnelle dans la notation

Les entretiens révèlent que certains enseignants adoptent une posture de grande rigueur dans la correction, attribuant des notes strictement basées sur les critères académiques. Ces enseignants déclarent ne pas tenir compte des efforts ou du comportement de l'élève.
Cependant, d'autres adoptent une approche plus flexible, ajustant légèrement les notes en fonction du parcours de l'élève.
La recherche documentaire confirme cette tendance. Selon Perrenoud (1998), l'évaluation scolaire est toujours influencée par le jugement professionnel, qui varie d'un enseignant à un autre, même face à une même copie.

2.1.2. Indulgence ou la sévérité comme trait de personnalité

Un deuxième sous-thème met en évidence l'existence de deux profils : enseignants indulgents et enseignants sévères. Certains

interviewés reconnaissent accorder des points supplémentaires pour encourager les élèves, tandis que d'autres estiment que la rigueur est nécessaire pour maintenir le niveau. Cette différence de tempérament entraîne des écarts de notation entre enseignants pour des productions similaires.
La littérature en sciences de l'éducation indique que ces variations sont liées aux biais de jugement, notamment l'effet de halo, qui influence la perception globale de l'élève (De Ketele, 2010).

2.1.3. Influence de l'état émotionnel de l'enseignant

Les résultats montrent également que l'état émotionnel du moment peut influencer la correction. Certains enseignants reconnaissent être plus sévères lorsqu'ils sont fatigués, stressés ou confrontés à des difficultés personnelles.
Même si ce facteur peut sembler temporaire, il a un impact réel sur la cohérence des évaluations.
La recherche documentaire souligne que les décisions humaines, même professionnelles, ne sont jamais totalement rationnelles et peuvent être affectées par des états psychologiques passagers (Hadji, 2012).

2.1.4. Représentations de l'élève par l'enseignant

Enfin, les entretiens montrent que les enseignants construisent parfois des images des élèves (bons, moyens, faibles), ce qui influence inconsciemment la notation. Un élève perçu comme "sérieux" ou "travailleur" bénéficie souvent d'une appréciation plus favorable.
Ce phénomène est confirmé par la littérature scientifique, qui montre que les attentes de l'enseignant influencent fortement ses jugements, renforçant ainsi les biais évaluatifs (Perrenoud, 1998).
Globalement, les résultats montrent que le tempérament de l'enseignant influence l'évaluation des apprentissages à travers la rigueur ou la flexibilité personnelle ; la tendance à l'indulgence ou à la sévérité ; l'état émotionnel momentané et les représentations préconstruites des élèves.

Ces éléments confirment que l'évaluation scolaire n'est pas uniquement technique, mais aussi profondément humaine et subjective.

2.2. Outils et critères d'évaluation et leur influence sur la subjectivité

L'analyse des entretiens réalisés auprès de 15 enseignants du Lycée de Walia 2 montre que les outils et critères d'évaluation jouent un rôle déterminant dans la production de la subjectivité. Quatre sous-thèmes principaux se dégagent : la clarté des critères, la nature des outils d'évaluation, l'absence d'harmonisation et la liberté d'interprétation des enseignants.

2.2.1. Clarté des critères d'évaluation

Les enseignants interrogés soulignent que la clarté des critères est essentielle pour garantir une évaluation juste. Lorsque les consignes sont précises et les barèmes détaillés, la correction est plus objective. À l'inverse, des critères vagues entraînent des divergences importantes dans la notation.

Certains enseignants affirment que l'absence de précision dans les consignes les oblige à "interpréter" les attentes, ce qui augmente la subjectivité.

La recherche documentaire confirme ce constat. Selon Charles Hadji (2012), la qualité de l'évaluation dépend fortement de la définition préalable des critères, qui doivent être explicites, observables et partagés.

2.2.2. Nature des outils d'évaluation utilisés

Les résultats montrent que les outils utilisés (devoirs écrits, interrogations, examens, QCM) influencent fortement le degré de subjectivité. Les épreuves ouvertes comme les dissertations ou les questions de réflexion sont jugées plus subjectives que les QCM.

Les enseignants reconnaissent que les copies longues nécessitent une interprétation personnelle, ce qui peut entraîner des différences de notation.

La littérature en sciences de l'éducation indique que les outils ouverts mobilisent davantage le jugement de l'enseignant, ce qui augmente la variabilité des évaluations (Jean-Marie De Ketele, 2010).

2.2.3. Absence d'harmonisation des pratiques évaluatives

Un autre résultat important concerne le manque d'harmonisation entre enseignants d'une même discipline. Plusieurs enseignants déclarent ne pas toujours utiliser les mêmes barèmes ou critères pour évaluer une même compétence.
Cette absence de coordination entraîne des écarts significatifs dans les notes attribuées aux élèves.
La recherche documentaire montre que cette situation est fréquente dans de nombreux systèmes éducatifs, où l'évaluation reste largement individualisée malgré les recommandations institutionnelles (Perrenoud, 1998).

2.2.4. Liberté d'interprétation laissée aux enseignants

Les entretiens révèlent que les enseignants disposent souvent d'une grande liberté dans l'interprétation des critères. Cette autonomie professionnelle est perçue à la fois comme une richesse et comme une source de subjectivité.
Certains enseignants estiment que cette liberté leur permet d'adapter l'évaluation au niveau réel des élèves, tandis que d'autres reconnaissent qu'elle peut conduire à des incohérences.
La littérature souligne que cette marge d'interprétation est inévitable dans l'acte évaluatif, car toute évaluation implique une part de jugement humain (Hadji, 2012).

Généralement, les résultats montrent que les outils et critères d'évaluation influencent la subjectivité à travers le manque de clarté des critères ; la nature des outils utilisés ; l'absence d'harmonisation entre enseignants et la liberté d'interprétation laissée aux évaluateurs.

Ces éléments confirment que la subjectivité ne dépend pas uniquement de l'enseignant, mais aussi de la qualité des dispositifs d'évaluation.

2.3. Pression de la hiérarchie institutionnelle dans l'évaluation des apprentissages

L'analyse des entretiens réalisés auprès de 15 enseignants du Lycée de Walia 2 montre que la pression exercée par la hiérarchie institutionnelle influence significativement les pratiques évaluatives. Cette influence se manifeste à travers quatre sous-thèmes principaux : les exigences de résultats scolaires, le contrôle administratif, les orientations pédagogiques officielles et les pratiques d'ajustement des notes.

2.3.1. Exigences de résultats scolaires

Les enseignants interrogés affirment que les attentes en matière de taux de réussite influencent indirectement leurs pratiques d'évaluation. Certains déclarent ressentir une pression implicite pour améliorer les résultats de leurs classes afin de répondre aux objectifs fixés par l'administration.

Cette situation peut conduire à une tendance à l'assouplissement de la notation dans certains cas.

La recherche documentaire confirme cette réalité. Selon Philippe Perrenoud (1998), les systèmes scolaires sont souvent structurés autour de logiques de performance qui influencent les pratiques des enseignants et peuvent introduire des ajustements dans les évaluations.

2.3.2. Contrôle administratif et les inspections

Un deuxième sous-thème concerne le rôle des inspections et du contrôle administratif. Les enseignants affirment que les inspections pédagogiques et les contrôles réguliers influencent leur manière d'évaluer, notamment en les incitant à respecter des formats ou des barèmes attendus.

Cette surveillance institutionnelle peut parfois conduire à une uniformisation des pratiques, mais aussi à une adaptation stratégique des évaluations.
Selon Jean-Marie De Ketele (2010), les dispositifs de contrôle visent à garantir la qualité de l'enseignement, mais ils peuvent aussi influencer indirectement les décisions évaluatives.

2.3.3. Orientations pédagogiques officielles

Les résultats montrent également que les enseignants doivent se conformer aux programmes officiels et aux directives pédagogiques. Ces prescriptions définissent les compétences à évaluer et les modalités d'évaluation, mais laissent souvent une marge d'interprétation.
Certains enseignants estiment que ces orientations sont parfois difficiles à appliquer dans des classes surchargées ou avec des moyens limités.
La littérature souligne que la tension entre prescriptions institutionnelles et réalités de terrain est une source fréquente de variations dans les pratiques évaluatives (Charles Hadji, 2012).

2.3.4. Pratiques d'ajustement des notes

Un dernier sous-thème met en évidence l'existence de pratiques d'ajustement des notes. Certains enseignants reconnaissent modifier légèrement les résultats afin d'éviter un taux d'échec trop élevé ou de répondre à des attentes implicites de réussite.
Ces ajustements ne sont pas systématiques, mais ils existent dans certains contextes scolaires.
La recherche documentaire montre que ces pratiques peuvent être liées à des logiques institutionnelles de performance, où les résultats des élèves deviennent un indicateur de la qualité des établissements (Perrenoud, 1998).
Les résultats montrent que la pression de la hiérarchie institutionnelle influence l'évaluation des apprentissages à travers les exigences de résultats scolaires ; le contrôle administratif et les

inspections ; les orientations pédagogiques officielles et les pratiques d'ajustement des notes.
Ces éléments montrent que l'évaluation n'est pas uniquement une pratique pédagogique individuelle, mais également un processus encadré et influencé par des contraintes institutionnelles.

3. Discussion des résultats

Les résultats de cette étude mettent en évidence que l'évaluation des apprentissages est fortement influencée par des facteurs de subjectivité liés au tempérament de l'enseignant, aux outils et critères d'évaluation, ainsi qu'à la pression de la hiérarchie institutionnelle. Cette discussion vise à interpréter ces résultats à la lumière des travaux antérieurs en sciences de l'éducation et à en dégager les implications théoriques et pratiques.
Les résultats montrent que le tempérament de l'enseignant influence significativement la notation, notamment à travers la rigueur, l'indulgence, l'état émotionnel et les représentations des élèves. Ces constats rejoignent les travaux de Philippe Perrenoud (1998), selon lesquels l'évaluation est un acte interprétatif fortement lié au jugement professionnel.
En effet, l'enseignant ne se limite pas à appliquer mécaniquement des critères, mais mobilise ses perceptions et ses expériences. Ce processus peut entraîner des biais cognitifs tels que l'effet de halo, où une impression générale sur l'élève influence l'évaluation de ses performances.
Ces résultats confirment également les analyses de De Ketele Jean-Marie (2010), qui souligne que toute évaluation comporte une part inévitable de subjectivité liée au jugement humain. Ainsi, la dimension personnelle de l'enseignant apparaît comme un facteur central dans la variabilité des notes attribuées.
L'étude révèle que le manque de clarté des critères et la diversité des outils d'évaluation contribuent à renforcer la subjectivité. Les enseignants interrogés soulignent que les consignes parfois

imprécises les obligent à interpréter les attentes, ce qui engendre des écarts de notation.

Ces résultats sont cohérents avec les travaux de Charles Hadji (2012), qui insiste sur le fait qu'une évaluation fiable repose sur des critères explicites, partagés et opérationnels. Lorsque ces conditions ne sont pas réunies, l'évaluation devient dépendante de l'interprétation individuelle.

Par ailleurs, la littérature montre que les épreuves ouvertes, comme les dissertations, accentuent la subjectivité en raison de la liberté d'interprétation qu'elles laissent aux enseignants (De Ketele, 2010). Ainsi, les résultats de terrain confirment que la nature des outils utilisés joue un rôle déterminant dans la fiabilité de l'évaluation.

Un autre résultat important concerne l'influence de la hiérarchie institutionnelle sur les pratiques d'évaluation. Les enseignants déclarent ressentir une pression liée aux taux de réussite et aux attentes administratives, ce qui peut influencer la notation.

Ce constat est en accord avec les analyses de Philippe Perrenoud (1998), qui montre que les logiques de performance scolaire peuvent conduire à des ajustements des évaluations afin de répondre aux attentes institutionnelles.

De plus, André Antibi (2003), à travers la notion de « constante macabre », explique que le système éducatif tend parfois à maintenir une distribution artificielle des notes, ce qui peut influencer les pratiques des enseignants. Les résultats de cette étude vont dans le même sens, en montrant que certains ajustements de notes peuvent être effectués pour éviter des taux d'échec jugés trop élevés.

L'analyse croisée des résultats montre que les trois facteurs étudiés ne fonctionnent pas de manière isolée, mais interagissent entre eux. Le tempérament de l'enseignant influence la manière dont les critères sont interprétés, tandis que les outils d'évaluation laissent une marge de subjectivité qui est amplifiée par les pressions institutionnelles.

Cette interaction complexe confirme la nature multidimensionnelle de l'évaluation, déjà soulignée dans la littérature en sciences de

l'éducation (Hadji, 2012). L'évaluation apparaît ainsi comme un processus à la fois technique, social et institutionnel.
Sur le plan pédagogique, ces résultats soulignent la nécessité de renforcer la formation des enseignants à l'évaluation, de clarifier les critères et de limiter les pressions excessives liées aux résultats scolaires. Cela permettrait de réduire les écarts de notation et de renforcer l'équité entre
En clair, les résultats de cette étude confirment que la subjectivité dans l'évaluation des apprentissages est un phénomène complexe, résultant de l'interaction entre facteurs individuels, pédagogiques et institutionnels. Cette subjectivité, bien qu'inévitable, peut être mieux encadrée afin de garantir une évaluation plus juste et plus fiable.

Conclusion

La présente étude a porté sur les facteurs de subjectivité dans l'évaluation des apprentissages au secondaire, à partir d'une enquête réalisée auprès des enseignants du Lycée de Walia 2 dans la ville de N'Djamena. Cette recherche s'inscrit dans le champ des sciences de l'éducation et s'intéresse à une problématique centrale des pratiques pédagogiques contemporaines : celle de l'objectivité et de l'équité dans l'évaluation scolaire.
L'étude est partie du constat selon lequel l'évaluation des apprentissages, malgré les dispositifs de normalisation mis en place dans les systèmes éducatifs, demeure fortement influencée par des dimensions humaines, professionnelles et institutionnelles. En effet, plusieurs travaux scientifiques ont montré que l'évaluation ne constitue pas uniquement un acte technique de mesure des performances, mais également un processus d'interprétation mobilisant le jugement de l'enseignant, ses représentations et son environnement professionnel.
La problématique centrale de cette recherche consistait à comprendre en quoi les facteurs de subjectivité influencent l'évaluation des apprentissages. À partir de cette interrogation

générale, l'étude s'est intéressée plus particulièrement au rôle du tempérament de l'enseignant, à l'influence des outils et critères d'évaluation ainsi qu'aux effets de la pression institutionnelle sur les pratiques évaluatives.

Afin d'analyser ces différents aspects, la recherche a adopté une approche qualitative combinant recherche documentaire et enquête de terrain. Des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de quinze enseignants issus de différentes disciplines au Lycée de Walia 2. Cette méthodologie a permis de recueillir des données approfondies sur les perceptions, les expériences et les pratiques des enseignants en matière d'évaluation scolaire.

Les résultats obtenus montrent d'abord que le tempérament de l'enseignant constitue un facteur important de subjectivité dans l'évaluation des apprentissages. Les entretiens révèlent que la rigueur personnelle, l'indulgence, l'état émotionnel ainsi que les représentations construites à propos des élèves influencent les décisions de notation. Certains enseignants adoptent une posture très stricte fondée sur des critères académiques rigoureux, tandis que d'autres prennent davantage en compte les efforts ou le comportement des élèves. De plus, les résultats montrent que les états émotionnels passagers, tels que la fatigue ou le stress, peuvent également modifier la manière d'apprécier les productions des apprenants.

L'étude met également en évidence l'influence des outils et critères d'évaluation sur la subjectivité des pratiques évaluatives. Les résultats montrent que l'absence de critères clairement définis et harmonisés favorise les divergences de notation entre enseignants. Les épreuves ouvertes, nécessitant une interprétation plus importante, apparaissent particulièrement exposées aux biais subjectifs. Par ailleurs, la liberté laissée aux enseignants dans l'interprétation des critères constitue à la fois un espace d'autonomie professionnelle et une source potentielle d'inégalités dans l'évaluation.

En outre, les résultats soulignent que la hiérarchie institutionnelle exerce une influence réelle sur les pratiques évaluatives. Les

exigences liées aux taux de réussite, les inspections pédagogiques, les orientations officielles ainsi que certaines attentes administratives conduisent parfois les enseignants à ajuster leurs pratiques de notation. Cette situation montre que l'évaluation des apprentissages ne dépend pas uniquement des choix individuels des enseignants, mais s'inscrit également dans un cadre institutionnel marqué par des logiques de performance scolaire.

Les résultats obtenus confirment globalement les hypothèses formulées au début de la recherche. Le tempérament de l'enseignant influence effectivement les pratiques évaluatives ; des critères insuffisamment définis renforcent la subjectivité de l'évaluation ; enfin, les pressions institutionnelles orientent les décisions de notation et les comportements évaluatifs des enseignants.

Sur le plan théorique, cette étude rejoint les travaux de Perrenoud (1998), Hadji (2012), De Ketele (2010) et Antibi (2003), qui considèrent l'évaluation comme une pratique à la fois technique et humaine, traversée par des logiques sociales, psychologiques et institutionnelles. Elle confirme également les analyses contemporaines selon lesquelles l'objectivité absolue dans l'évaluation scolaire demeure difficile à atteindre en raison de la place centrale du jugement professionnel dans les pratiques pédagogiques.

Cette recherche présente également un intérêt pratique pour le système éducatif. Elle met en évidence la nécessité de renforcer la formation des enseignants en matière d'évaluation des apprentissages, d'améliorer l'harmonisation des critères de correction et de développer des dispositifs pédagogiques favorisant davantage l'équité et la transparence dans les pratiques évaluatives. Elle souligne aussi l'importance de sensibiliser les acteurs éducatifs aux effets des biais subjectifs dans la notation scolaire.

Toutefois, cette étude présente certaines limites. L'enquête a été réalisée dans un seul établissement secondaire et auprès d'un nombre restreint d'enseignants, ce qui limite la généralisation des résultats. De plus, les données reposent principalement sur les

déclarations des participants, qui peuvent être influencées par leurs perceptions personnelles ou par des préoccupations professionnelles.

Malgré ces limites, cette recherche contribue à une meilleure compréhension des mécanismes de subjectivité dans l'évaluation des apprentissages au secondaire. Elle montre que l'évaluation scolaire ne peut être réduite à une simple opération de mesure, mais qu'elle constitue un processus complexe dans lequel interviennent des facteurs humains, pédagogiques et institutionnels.

En définitive, la promotion d'une évaluation plus juste, plus transparente et plus équitable nécessite non seulement des outils techniques performants, mais également une réflexion approfondie sur les pratiques professionnelles, les conditions institutionnelles et les représentations qui influencent l'acte évaluatif dans le système éducatif.

Références bibliographiques

ANTIBI André, 2003. La constante macabre ou comment a-t-on découragé des générations d'élèves ? Paris : Math'Adore.

ARDOINO Jacques, 2000. Les avatars de l'éducation : problématiques et notions en devenir. Paris : Presses Universitaires de France.

BAMGBOSE Ayo, 2000. Language and Exclusion: The Consequences of Language Policies in Africa. Hambourg : Lit Verlag.

BARDIN Laurence, 2013. L'analyse de contenu. 2e éd. Paris : Presses Universitaires de France.

BLANCHET Alain & GOTMAN Anne, 2007. L'entretien : l'enquête et ses méthodes. 2e éd. Paris : Armand Colin.

BOUDOU M., 2008. Évaluation et apprentissages scolaires. Paris : Hachette Éducation.

BOURDIEU Pierre & PASSERON Jean-Claude, 1970. La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement. Paris : Les Éditions de Minuit.

BROOKHART Susan M., 2013. Comment créer et utiliser des grilles d'évaluation (trad. française). Montréal : Chenelière Éducation.
CRAHAY Marcel, 2006. Peut-on lutter contre l'échec scolaire ? Bruxelles : De Boeck.
DE KETELE Jean-Marie, 2010. L'évaluation des acquis scolaires : quoi ? pourquoi ? pour quoi ? Bruxelles : De Boeck.
DE KETELE Jean-Marie, 2010. L'évaluation : approche descriptive ou prescriptive. Bruxelles : De Boeck.
DESLAURIERS Jean-Pierre, 1991. Recherche qualitative : guide pratique. Montréal : McGraw-Hill.
DUBET François, 2004. L'école des chances : qu'est-ce qu'une école juste ? Paris : Seuil.
FIGARI Gérard, 2004. Évaluer les apprentissages. Paris : Dunod.
GRAWITZ Madeleine, 2001. Méthodes des sciences sociales. 11e éd. Paris : Dalloz.